

Travaux en site occupé



Rencontre correspondants hygiène
23 Mars 2010



Présentation d'une méthodologie

Département Travaux Patrimoine
Environnement



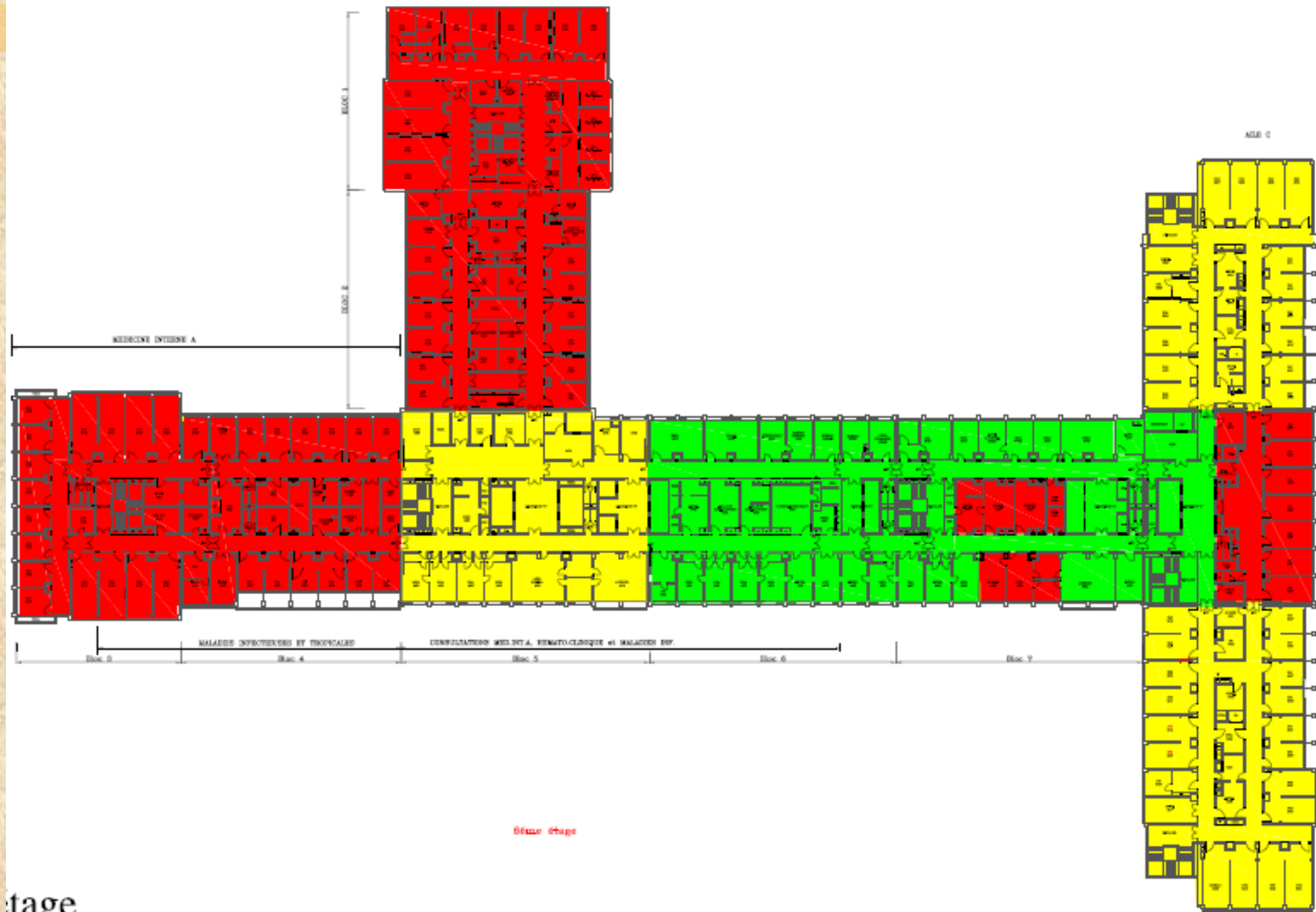
Analyse du lieu

- Le type de patients
 - Les services mitoyens
 - Les circuits logistiques



Localisation des travaux dans l'établissement

- Service à risque faible
- Service à risque moyen
- Service à risque élevé



étage



Type de travaux de construction

■ Type A :

Travaux d'entretien et/ou maintenance sans dégagement de poussière.

■ Type B :

Travaux d'entretien et/ou maintenance avec dégagement de poussière.

■ Type C :

Travaux de rénovation limités à quelques locaux.

■ Type D :

Travaux de restructuration d'un secteur.



Analyse des travaux

- Type de travaux
 - Durée des travaux
 - Nombre d'entreprises



Analyse des circuits

- Fonctionnement du service
 - Fonctionnement du chantier

Matrice des risques

	Travaux de construction			
Localisation	Type A	Type B	Type C	Type D
	1	1	2	2
	1	2	2	3
	1	2	3	3



Méthode IPOR

- Information
 - Prévention
 - Obligation
 - Réception

RISQUE 1

	Fait le
<ul style="list-style-type: none">• <u>Information</u> :<ul style="list-style-type: none">- Prévenir le référant du service de soins avant d'intervenir.	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Prévention</u> :<ul style="list-style-type: none">- Baliser la zone de travail.	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Obligation</u> :<ul style="list-style-type: none">- Nettoyer la zone à l'avancement.	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Réception</u> :<ul style="list-style-type: none">- Informer le référant du service de soins de la fin des travaux.	

RISQUE 2

	Fait le
<ul style="list-style-type: none">• <u>Information</u> :<ul style="list-style-type: none">- Prévenir le référant du service de soins 1 semaine avant le début des travaux.- Réaliser un plan de circulation.	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Prévention</u> :<ul style="list-style-type: none">- Poser une protection de type polyane.- Poser un tapis à l'entrée du chantier.- Etancher le réseau de ventilation.- Informer les entreprises pour la circulation des gravas et des matériaux.	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Obligations</u> :<ul style="list-style-type: none">- Nettoyer à l'avancement.- Nettoyer quotidiennement en fin de journée.- Humidifier le tapis d'entrée de la zone chantier.- Remplacer le tapis quotidiennement.	
<ul style="list-style-type: none">• <u>Réception</u> :<ul style="list-style-type: none">- Nettoyer complètement la zone.- Remettre en service la ventilation.- Démonter les protections.- Nettoyer définitivement la zone.- Réceptionner avec le référant du service de soins.	

RISQUE 3

	Fait le
• Information : <ul style="list-style-type: none">- Prévenir le service d'hygiène et le service soignant 1 mois avant le début des travaux par une note de service ou lors d'une réunion de coordination.- Réaliser un plan de circulation à faire valider par l'Unité d'hygiène.	
• Prévention : <ul style="list-style-type: none">- Poser une protection lourde type cloison Dagard- Réaliser un sas entre la zone chantier et la zone publique.- Poser un tapis à l'entrée du chantier- Etancher le réseau de ventilation.- Signaler la zone chantier : « Chantier interdit au public ».- Informer les entreprises pour la circulation des gravas et des matériaux.- Vérifier l'étanchéité des cloisons par le service d'hygiène.	
• Obligations : <ul style="list-style-type: none">- Nettoyer à l'avancement.- Nettoyer quotidiennement en fin de journée.- Humidifier le tapis d'entrée de la zone chantier.- Remplacer le tapis quotidiennement- Evacuer les gravas quotidiennement.	
• Réception : <ul style="list-style-type: none">- Informer le référant du service de soins 15 jours avant par courrier ou lors de réunion de chantier.- Nettoyer complètement la zone.- Remettre en service de la ventilation.- Démonter les protections.- Nettoyer définitivement la zone.- Faire valider par l'unité d'hygiène suivant besoins.- Réceptionner avec le référant du service de soins par écrit :- réception de chantier ou courrier.	



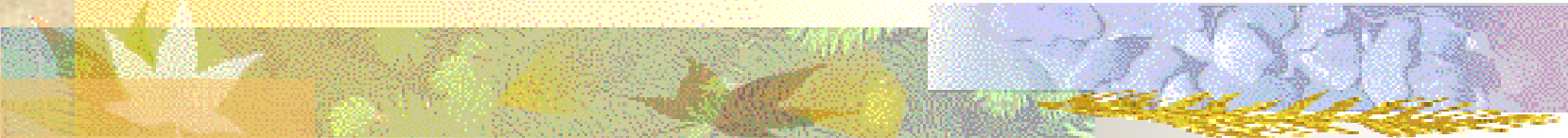
Analyse mutuelle

- Service de soins concerné
- Service technique
- Hygiène
- Direction
- ...



Entreprises extérieures

Département Travaux Patrimoine
Environnement



Les travaux en milieu médicalisé :

un chantier pas comme les autres

La poussière

La poussière transporte des maladies auxquelles peuvent être sensibles les personnes qui sont traitées dans un établissement de soins.

Afin de protéger les personnes fragiles de ces maladies, vous trouverez dans cette fiche les gestes simples à respecter pour que la poussière des travaux que vous réalisez ne sorte pas du chantier.



Les **5** gestes
qui augmentent les risques



Les **3** gestes
pour diminuer les risques

CNISAM

**LA POUSSIÈRE
NE DOIT PAS SORTIR
DU CHANTIER**



1 NETTOYER

Aspirer régulièrement
avec un aspirateur à filtre absolu
Balayer avec un balai humide
Nettoyer ses chaussures avant de sortir
Enlever les gravats régulièrement
Humidifier légèrement et couvrir les gravats
lors des déplacements en dehors du chantier

2



S'ORGANISER

Ranger son matériel
Respecter les plans de circulation
Éviter les aller-retours inutiles

3

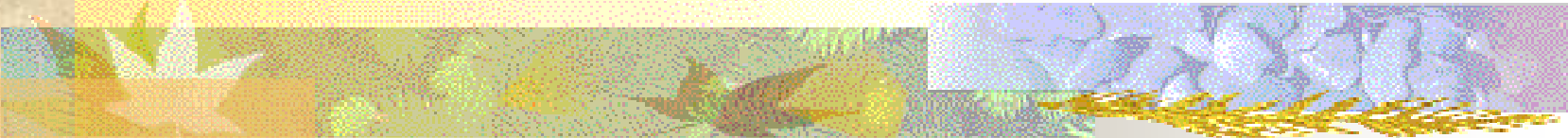


**MAINTENIR
LE CHANTIER FERMÉ**

Fermer les ouvertures
Respecter les sas d'entrée et de sortie

**ADIE
EUSE**





Les travaux
en milieu médicalisé :
un chantier pas comme les autres

*Circuit d'accès
aux chantiers*

Les établissements de santé ne sont pas des lieux
comme les autres, des gens y travaillent et se font
soigner pendant que vous faites des travaux...
Certaines règles essentielles sont donc à respecter
afin de préserver l'environnement des patients et le
travail du personnel soignant.



Département Travaux Patrimoine
Environnement

Les **3** gestes
qui augmentent les risques





Département Travaux Patrimoine
Environnement



Les travaux en milieu médicalisé : un chantier pas comme les autres

Ont contribué à la rédaction technique


CENTRE
HOSPITALIER ESQUIROL
LIMOGES

CH Esquirol – Limoges
Département Travaux, patrimoine et environnement,
18 rue du Docteur Machez 87025 LIMOGES Cedex
Tel. : 06 55 43 93 10 - Fax : 06 55 43 10 12
<http://www.ch-esquirol-limoges.fr>


CHU
Limoges

CHU Dupuytren – Limoges
Service patrimoine immobilier, biomédical, e-santé,
infrastructures techniques,
Service de biochimie, génétique, hépatologie,
2, avenue Martin Luther King 87044 LIMOGES Cedex
Tel. : 06 55 06 66 66 - Fax 06 90 06 61 91
<http://www.chu-limoges.fr>


CNISAM

Laboratoire national - Pôle d'innovation de l'artisanat
Bureau de la Chambre Régionale de Métiers et
de l'Artisanat du Limousin
14 rue de Belfort CS 71900 87060 LIMOGES
TEL. : 06 55 79 45 02 - Fax : 06 55 79 30 29
contact@cnisam.fr
<http://www.cnisam.fr>

Publication du Centre National d'Innovation
Santé, Autonomie et Métiers (CNISAM)
service de la Chambre Régionale de Métiers
et de l'Artisanat du Limousin


**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**
Région Limousin

Département Travaux Patrimoine
Environnement

Avant de sortir du chantier...



Pour ne **pas faire des allers et retours**

inutiles pour vous et dangereux pour les patients,

adoptez les bons réflexes !



CNISAM

Label national / Pôle d'Innovation de l'Artisanat
Service de la Chambre Régionale de Métiers et
de l'Artisanat de Lorraine
14 rue de Babelot CS 71900 57060 LANCY
TEL : 06 56 79 45 02 - Fax : 06 56 79 40 28
cni@cnisam.fr
<http://www.cnisam.fr>

Publication du Centre National d'Innovation
Santé, Autonomie et Métiers (CNISAM)
service de la Chambre Régionale de Métiers
et de l'Artisanat de Lorraine



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région Lorraine

Département Travaux Patrimoine
Environnement